

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1589 du Mercredi 19 Août 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



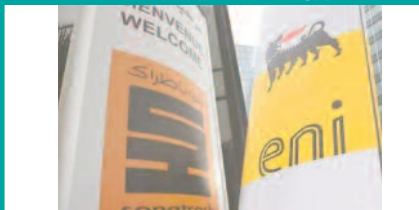
RENTREE SCOLAIRE 2026-2027



**LES PRÉPARATIFS
SE POURSUIVENT DANS
PLUSIEURS VILLES DU PAYS**

P. 8

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE MÉTHANE ET DE GAZ



**SONATRACH ET ENI SIGNENT
UN NOUVEAU PROTOCOLE**

P. 5

LUTTE CONTRE LES RÉSEAUX CRIMINELS



**INTENSIFICATION DES
OPÉRATIONS DE TERRAIN**

P. 6



MALADIES CHRONIQUES, PRÉVENTION, URGENCES

LES DÉFIS DU NOUVEAU PROGRAMME ALGÉRIE-OMS

P. 16

SELON UNE ENQUÊTE DU **FINANCIAL TIMES**

ÉMIRATS :

L'OMBRE QUI S'ÉTEND SUR L'AFRIQUE

ALGER AVAIT DÉJÀ DONNÉ L'ALERTE

Pp. 3 et 4

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

LA BNA LANCE UN CRÉDIT POUR LE RENOUVELLEMENT DES BUS

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé la mise en place d'un financement destiné aux transporteurs exerçant dans le secteur du transport de voyageurs, afin de leur permettre de remplacer leurs anciens bus.

Dans un communiqué publié, hier, la BNA précise que cette offre s'inscrit dans le cadre du programme national visant l'acquisition de 10.000 bus.

Selon la même source, le financement est destiné aux transporteurs, personnes physiques ou morales, souhaitant acquérir un bus dans le cadre de ce programme, en vue de remplacer les véhicules dont la durée d'exploitation dépasse 25 ans.

Pour bénéficier de cette offre, les transporteurs doivent notamment exercer une activité de transport, disposer des autorisations requises et présenter un dossier de financement accompagné des documents nécessaires.

La BNA indique que le financement peut couvrir jusqu'à 90 % de la valeur du bus, avec un apport personnel d'au moins 10 %.

La durée du financement peut atteindre 10 ans, avec un différé de remboursement allant jusqu'à 6 mois. Le taux d'intérêt annuel ou la marge bénéficiaire est fixé à 5,5 % hors taxes, avec un remboursement par échéances trimestrielles, précise la banque.



COUP D'ENVOI DES ÉLIMINATOIRES NATIONALES DE LA SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a donné, lundi dernier, par visioconférence, le coup d'envoi des éliminatoires nationales de la 28e édition de la Semaine nationale du Saint Coran.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, il a souligné que "ce grand concours, placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, traduit la place centrale qu'occupe le Saint Coran dans la vie de la nation, ainsi que son rôle historique dans la préservation de l'identité nationale et l'ancrage des valeurs morales au sein de la société", précisant que "l'intérêt accordé au Saint Coran et à son enseignement et la distinction de ses enseignants participent de la préservation du



référént religieux national". A ce propos, M. Belmehdi a salué les efforts déployés en faveur du "développement continu des structures coraniques et du renforcement de l'encadrement des enseignants et cheikhs exerçant au niveau des écoles coraniques et des zaouïas", rappelant que ces efforts ont "contribué à la

réalisation de résultats honorables par les candidats algériens dans différents concours coraniques internationaux". Le ministre a indiqué, dans ce contexte, que "les éliminatoires locales, qui se sont déroulées à travers les wilayas du pays, en juillet dernier, ont enregistré la participation de 1.500 candidats et candidates (jeunes, adultes et élèves des classes d'alphabétisation), dont 200 se sont qualifiés pour les éliminatoires nationales, au terme desquelles 60 candidats seront sélectionnés pour la finale de la 28e édition de la Semaine nationale du Saint Coran, prévue dans la wilaya de Béjaïa durant la première décennie du mois de septembre prochain".

LA 2^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL MARITIME EXPO DU 14 AU 16 SEPTEMBRE À ALGER

La deuxième édition du Salon international maritime expo (IME) se tiendra du 14 au 16 septembre prochain au Palais des expositions d'Alger, ont annoncé lundi dernier les organisateurs.

Le Salon réunira, trois jours durant, entreprises, opérateurs, institutions et professionnels intervenant notamment dans les équipements et solutions portuaires, la réparation et la maintenance navales, le transport maritime et les compagnies maritimes, la logistique, le transport intermodal et la supply chain, le transit et le commissionnement de transport, les banques, assurances et autres services connexes. En parallèle de l'exposition, IME 2026 proposera un programme de conférences et de rencontres professionnelles consacré aux principales transformations qui façonneront l'avenir du secteur maritime et de la logistique. Quatre grandes thématiques structureront le programme :

"Construire les ports de demain : innovation et performance au service de la compétitivité", "Vers un transport maritime durable : transition énergétique, électrification, automatisation et ports intelligents", "Ports, rails routes renforcer l'intermodalité service d'une logistique multimodale performante", ainsi que "Financer l'avenir maritime, quels mécanismes pour soutenir la modernisation et la croissance du secteur ?"

Le Salon, réunissant les acteurs du secteur maritime, des ports et de la logistique, ambitionne de se positionner "comme une plateforme professionnelle de référence dédiée au transport maritime, aux ports, à la logistique et aux solutions technologiques et industrielles qui accompagnent leur développement".

SAISIE DE PLUS D'UN MILLION DE PSYCHOTROPES ET DE PLUS DE 86 KG DE COCAÏNE CINQ INDIVIDUS PLACÉS EN DÉTENTION PROVISOIRE

Le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a ordonné le placement de cinq (5) individus en détention provisoire pour leur implication dans une affaire de détention de plus d'un (1) million de comprimés psychotropes et de plus de 86 kg de cocaïne, a indiqué lundi dernier un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. "En application des dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale et de l'article 34 bis 1 de la loi 25-03 modifiant et complétant la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le parquet de la République près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique que suite à l'enquête préliminaire menée par le service central de police judiciaire de la sécurité de l'armée à Alger, un groupe criminel organisé, composé de 6 individus, a été arrêté, dont 5 ont été appréhendés en flagrant délit", précise le communiqué.

"Il s'agit des nommés Amara Habib (56 ans), Boumediene Wassini (34 ans), Merghache Mohamed (40 ans), Yaagoubi

Omar (40 ans) et Mohamed Bey Hayat (38 ans). Le sixième individu dont l'identité complète a été établie, est toujours en fuite. Une quantité importante de psychotropes de type Prégabaline 300 mg (1.049.300 comprimés), ainsi qu'une quantité importante de drogues de "La synthèse (cocaïne) estimée à 86,400 kg ont été saisies en possession de ces individus", ajoute la même source. "En date du 17 août 2026, et après présentation des mis en cause devant le parquet de la République, ceux-ci ont fait l'objet d'une information judiciaire pour les chefs d'accusation de crime d'importation, de transport et de détention illicites de drogues de synthèse et de comprimés psychotropes aux fins de trafic dans le cadre d'un groupe criminel organisé transfrontalier, le crime de contrebande grave portant atteinte à la sécurité et à la santé publique, ainsi que le délit de blanchiment, d'argent dans le cadre d'un groupe criminel", a encore ajouté le communiqué. "Après audition des mis en cause par le juge d'instruction, ce dernier a ordonné leur placement en détention provisoire", conclut le communiqué.

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Boutina Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

SECON UNE ENQUÊTE DU *FINANCIAL TIMES* **ÉMIRATS : L'OMBRE QUI S'ÉTEND SUR L'AFRIQUE**

● *Enquête du Financial Times, mercenaires, or et conflits : les accusations visant Abou Dhabi rejoignent les mises en garde répétées d'Alger.*

Une nouvelle enquête du quotidien britannique Financial Times vient relancer les interrogations sur le rôle des Émirats arabes unis dans plusieurs crises africaines. Publiée récemment, l'enquête s'intéresse notamment au recrutement et au déploiement de combattants colombiens au Soudan, aux côtés des Forces de soutien rapide (FSR) dans un conflit qui a plongé le pays dans une catastrophe humanitaire.

Selon le *Financial Times*, près de 2.000 anciens militaires colombiens auraient été recrutés dans le cadre d'un dispositif passant notamment par une société de sécurité basée aux Émirats, la Global Security Services Group (GSSG). Les témoignages recueillis par les journalistes, ainsi que des données de déplacement, des documents et des éléments numériques, décrivent un itinéraire reliant la Colombie aux Émirats, puis plusieurs points logistiques de la région avant l'arrivée au Soudan. L'enquête britannique décrit ainsi un dispositif régional particulièrement vaste, reliant notamment les Émirats à la Somalie, à la Libye et au Darfour. Plusieurs anciens combattants interrogés affirment avoir été transportés ou formés dans le cadre de ce réseau. Human Rights Watch, dans une enquête distincte publiée en mai 2026, a également documenté le passage de contractuels colombiens par des installations situées aux Émirats avant leur déploiement au Soudan. L'organisation estime que ces éléments renforcent les soupçons d'un soutien émirati aux FSR, accusations que les autorités émiraties rejettent.

LE SOUDAN, ÉPICENTRE DES ACCUSATIONS

C'est au Soudan que les accusations apparaissent aujourd'hui avec le plus de force. Depuis le déclenchement de la guerre, en avril 2023, entre l'armée soudanaise et les FSR, le conflit est devenu l'un des principaux foyers de crise du continent.

Le *Financial Times* affirme également avoir recueilli des éléments faisant état d'un rôle émirati dans l'approvisionnement et le financement des FSR. L'enquête revient, entre autres, sur le commerce de l'or soudanais et sur la place de Dubaï comme centre majeur du négoce de l'or africain. Une autre enquête du même journal décrit le rôle croissant des Émirats dans les infrastructures portuaires, l'agriculture, l'exploitation minière et les réseaux commerciaux africains, sur fond de recherche de ressources et de diversification économique pour l'après-pétrole. Cette dimension économique est essentielle pour comprendre la stratégie attribuée à Abou Dhabi. L'influence ne passerait plus seulement par la diplomatie classique, mais également par les investissements, les ports, les ressources minières, les réseaux commerciaux et, selon les accusations formulées par plusieurs sources, des



relais sécuritaires. Le *Financial Times* estime ainsi que les Émirats ont investi massivement en Afrique ces dernières années, tandis que leurs détracteurs les accusent d'utiliser cette puissance économique pour accroître leur influence politique et sécuritaire sur le continent.

DES ACCUSATIONS QUI DÉPASSENT LE SOUDAN

Le cas soudanais n'est cependant pas isolé. La Libye, la Corne de l'Afrique et le Sahel figurent également parmi les espaces où l'influence émiratie fait l'objet de nombreuses controverses. En Libye, les Émirats ont été accusés par le passé d'avoir apporté un soutien au camp du maréchal Khalifa Haftar. Human Rights Watch rappelle notamment que des sociétés basées aux Émirats ont été impliquées dans des opérations logistiques liées à la Libye et que des enquêtes internationales ont documenté différents circuits de soutien militaire. Dans la Corne de l'Afrique, Abou Dhabi a parallèlement développé une importante présence économique et portuaire, notamment à travers des investissements et des partenariats stratégiques. Pour ses défenseurs, cette politique relève de la coopération économique et de la sécurisation des routes commerciales. Pour ses détracteurs, elle traduit au contraire une volonté de construire une influence politique et militaire disproportionnée par rapport à la taille du pays. C'est précisément cette multiplication des points d'intervention qui nourrit les critiques contre la politique africaine des Émirats.

ALGER AVAIT DÉJÀ DONNÉ L'ALERTE

Pour l'Algérie, les révélations du *Financial Times* interviennent surtout dans un contexte où les autorités ont, depuis plusieurs années, exprimé leurs inquiétudes face à l'implication de puissances extérieures dans les crises africaines. Le président Abdelmadjid Tebboune avait été particulièrement explicite en mars 2024, sans citer directement les Émirats : « Partout où il y a des conflits, l'argent de

cet État est présent, au Mali, en Libye, au Soudan ». Cette déclaration visait clairement, dans le contexte de ses propos, les Émirats arabes unis. Le chef de l'État avait également averti que l'Algérie ne pouvait accepter que certains acteurs extérieurs reproduisent en Afrique des méthodes d'intervention susceptibles d'alimenter les divisions et les conflits. Cette position s'inscrit dans la doctrine traditionnelle d'Alger : refus de l'ingérence étrangère, respect de la souveraineté des États et règlement politique des crises. Le dossier soudanais constitue d'ailleurs un exemple particulièrement important de cette approche. En février 2026, Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé, devant le Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine consacré au Soudan du Sud, l'importance d'une action africaine et d'une résolution politique des crises du continent.

« NE PAS SEMER LE DÉSORDRE DANS NOTRE MAISON »

La tension entre Alger et Abou Dhabi s'est depuis déplacée également sur le terrain bilatéral. En octobre 2025, le chef de l'État avait dénoncé, sans nommer directement les Émirats, l'attitude d'un pays du Golfe qu'il accusait de vouloir intervenir dans les affaires intérieures algériennes. « On a des problèmes avec celui qui vient chercher à semer le désordre dans notre maison », avait-il déclaré, ajoutant qu'Alger ne pouvait accepter une ingérence dans ses affaires intérieures. Le Président avait alors souligné que les relations avec la plupart des pays du Golfe étaient bonnes, citant notamment l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar et Oman, mais évoquant un seul État avec lequel les relations étaient problématiques. La référence aux Émirats était largement comprise comme transparente.

UNE MÊME INQUIÉTUDE : L'AFRIQUE COMME TERRAIN D'INFLUENCE

Au-delà de la crise algéro-émirat, les développements récents soulèvent une question plus large : celle de la

multiplication des puissances extérieures qui cherchent à accroître leur influence sur un continent confronté à des crises sécuritaires, politiques et économiques. L'Algérie considère depuis longtemps que les solutions aux problèmes africains doivent être trouvées prioritairement par les Africains eux-mêmes. Cette position prend une résonance particulière au moment où le Soudan, la Libye, le Sahel et la Corne de l'Afrique restent traversés par des conflits ou des tensions persistantes. Les enquêtes du *Financial Times* et de Human Rights Watch ne constituent pas, à elles seules, une condamnation officielle des Émirats. Elles apportent cependant de nouveaux éléments et témoignages qui alimentent les interrogations sur les réseaux de recrutement, de financement et de soutien logistique opérant autour de certains conflits africains. Les Émirats, de leur côté, rejettent les accusations de soutien militaire aux FSR. Pour Alger, le constat politique demeure néanmoins inchangé : l'Afrique ne doit pas devenir le théâtre d'une compétition entre puissances où l'argent, les armes, les ressources naturelles et les réseaux d'influence prennent le pas sur la souveraineté des États. Et c'est précisément sur ce terrain que les avertissements du président de la République prennent aujourd'hui une nouvelle dimension. Lorsqu'il déclarait, en 2024, que « partout où il y a des conflits », l'argent de cet État était présent au Mali, en Libye et au Soudan, le Président formulait déjà une accusation qui trouve, deux ans plus tard, un nouvel écho dans les enquêtes consacrées au rôle des réseaux émiratis dans la guerre soudanaise. De Bamako à Tripoli, de Khartoum à la Corne de l'Afrique, la bataille pour l'influence africaine se joue désormais autant sur le terrain économique que diplomatique et sécuritaire. Et l'Algérie entend rappeler qu'elle refuse que cette compétition se transforme en déstabilisation du continent.

ALGER 16

D'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE AU GÉNOCIDE

LA MAIN D'ABOU DHABI DANS LE SANG SOUDANAIS

Lors de l'émission « *Hadith Al Djazair* », diffusée lundi soir sur la chaîne de télévision AL24 News, plusieurs experts ont analysé l'implication des Émirats arabes unis dans la crise soudanaise, à la lumière de récents rapports d'enquête et de révélations de médias internationaux. Au cœur des échanges : le soutien apporté aux Forces de soutien rapide (FSR), les réseaux de recrutement et d'acheminement de combattants, ainsi que les intérêts économiques et stratégiques qui placent le Soudan au centre des ambitions régionales d'Abou Dhabi.



Depuis le déclenchement du conflit, en avril 2023, la guerre au Soudan a plongé le pays dans une catastrophe humaine et matérielle majeure. Au cœur des accusations formulées par plusieurs experts et responsables soudanais figure désormais le rôle attribué aux Émirats arabes unis dans le soutien aux Forces de soutien rapide (FSR). Recrutement de combattants étrangers, réseaux logistiques, financement et appui militaire : les intervenants interrogés dressent le portrait d'une implication qui dépasse, selon eux, le simple soutien politique. La guerre soudanaise ne se joue plus seulement dans les rues de Khartoum, dans les villes du Darfour ou sur les axes stratégiques du Kordofan. Elle se prolonge également au-delà des frontières du pays, à travers des réseaux de financement, de recrutement et d'acheminement de combattants et de matériel militaire. C'est précisément cette dimension extérieure du conflit qui revient aujourd'hui au centre des débats, alors que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, présidé par l'Algérie, cherche à renforcer l'implication africaine dans le règlement de la crise soudanaise et à défendre l'unité et la souveraineté du pays. Plusieurs enquêtes et rapports internationaux ont documenté des éléments concernant le soutien extérieur apporté aux FSR. Le *Financial Times* a notamment fait état d'un réseau de recrutement, de formation et de transport lié à une entreprise basée aux Émirats arabes unis et impliquant près de 2 000 combattants étrangers. Human Rights Watch a également documenté certains aspects de ces réseaux. Pour les experts interrogés, ces éléments doivent être replacés dans une stratégie beaucoup plus large.

UNE QUESTION DE SOUVERAINETÉ NATIONALE

Intervenant en premier dans l'émission depuis le Soudan, Mohamed Mohamadou, conseiller médias du Mouvement de libération du Soudan, considère que la question du soutien émirati aux FSR constitue désormais un dossier directement lié à la souveraineté du pays. « La question des Émirats et de leur soutien aux Forces de soutien rapide n'est pas simplement une question politique ou diplomatique. Il s'agit d'une question qui concerne la souveraineté de l'État, le droit de l'État et l'autorité de l'État soudanais », affirme-t-il. Selon lui, l'implication attribuée à Abou Dhabi ne se limite pas à un soutien politique. Elle s'inscrit dans un dispositif plus large impliquant des combattants étrangers et des moyens logistiques. L'intervenant évoque, entre autres, les éléments contenus dans des rapports consacrés au conflit soudanais, faisant état de l'utilisation d'avions pour acheminer du matériel, des drones et des combattants étrangers. Pour Mohamed Mohamadou, cette situation transforme le soutien extérieur aux FSR en « question de sécurité nationale et de sang

soudanais ». Il estime également que les avancées militaires de l'armée soudanaise ont profondément modifié le rapport de force sur le terrain. Après avoir repris Khartoum et plusieurs autres villes, les forces gouvernementales poursuivent leurs opérations dans les régions du Darfour et du Kordofan. Mais derrière les combats, une autre bataille se joue : celle de la souveraineté du Soudan et de sa capacité à empêcher que son territoire devienne le théâtre d'affrontements entre puissances régionales.

UNE STRATÉGIE QUI REMONTERAIT À AVANT LA GUERRE

Pour le Dr Abdellah Abderrahman, chercheur en géoéconomie à l'université de Clermont, en Californie, le dossier doit être analysé bien avant le déclenchement de la guerre, en avril 2023. « Nous sommes face à des preuves accablantes de l'alimentation d'une guerre qui dure depuis avril 2023. Nous ne sommes pas face à un soutien politique ou économique, mais face à la construction d'un réseau logistique et militaire transfrontalier visant à poursuivre la destruction du pays », affirme-t-il. Le chercheur situe notamment ses observations dans le contexte de la période ayant suivi la révolution soudanaise de 2018. Il cite un rapport de l'Atlantic Council publié cette année-là, qui évoquait déjà des divergences entre Abou Dhabi et Le Caire sur l'avenir de l'armée soudanaise. Selon son analyse de ce document, les Émirats défendaient alors une transformation profonde de l'appareil militaire soudanais, tandis que l'Égypte s'opposait à une remise en cause de l'armée régulière. Pour le chercheur, cette divergence est importante parce qu'elle montre que la question de l'armée soudanaise et de son rôle dans l'État dépasse largement le cadre de la guerre actuelle.

Il insiste : « Nous sommes donc face à des informations anciennes, datant même d'avant le début de la guerre, qui confirment les intentions des Émirats et leurs mauvaises intentions à l'égard de la sécurité nationale soudanaise. »

L'analyse du Dr Abderrahman ne s'arrête pas à la dimension militaire. Il établit un lien direct entre l'expansion économique des Émirats en Afrique et leur capacité à développer des réseaux d'influence.

Selon lui, l'implantation économique permet à certaines puissances de mieux identifier les fragilités sociales et économiques des pays concernés. « L'expansion économique des Émirats en Afrique et peut-être au Soudan leur a permis d'identifier certains points de faiblesse au sein de la structure de la société soudanaise. Ils ont exploité la pauvreté et la nécessité », avance-t-il. Dans cette lecture, les FSR deviennent un instrument permettant à Abou Dhabi de projeter son influence au Soudan sans engager directement une force militaire conventionnelle.

Le chercheur décrit ainsi les combattants des FSR comme une « force bon marché », capable de servir certains objectifs régionaux à moindre coût humain et politique pour le sponsor extérieur. Cette logique, affirme-t-il, ne serait d'ailleurs pas propre au Soudan.

Le Dr Abderrahman inscrit le dossier soudanais dans une géographie beaucoup plus large de l'influence émiratie.

« Nous parlons du Soudan, mais nous parlons également de la Somalie, de la Libye, de la Syrie et du Yémen. Dans tous ces pays, les Émirats ont joué un rôle négatif », déclare-t-il.

Le chercheur s'appuie également sur les écrits d'Abdelkhalq Abdallah, présenté comme proche des dirigeants émiratis, notamment son concept phare du « Moment du Golfe ».

Il estime ainsi que la politique régionale menée par Abou Dhabi repose sur une ambition disproportionnée par rapport à ses moyens structurels.

Le Dr Abderrahman termine son intervention par une scène qui, selon lui, illustre l'évolution du regard porté sur les Émirats par une partie de l'opinion soudanaise. Il revient sur un incident survenu à Londres impliquant le Premier ministre émirati Mohammed ben Rachid Al Maktoum. Alors que celui-ci se trouvait dans les rues de la capitale britannique, un jeune Soudanais l'a interpellé publiquement en dénonçant la politique de son pays.

DES INTÉRÊTS QUI DÉPASSENT LARGEMENT LE CHAMP MILITAIRE

Pour Samir Bouaissa, professeur de sciences politiques et de relations internationales, le Soudan occupe une place particulière dans la stratégie régionale des Émirats en raison de ses ressources et de sa position géographique. L'expert établit notamment un lien entre l'expansion économique émiratie en Afrique et les ambitions sécuritaires d'Abou Dhabi. Il évoque le contrôle de plusieurs infrastructures portuaires africaines et dénonce ce qu'il considère comme une instrumentalisation de ces positions à des fins militaires.

« Les passages que les Émirats présentent comme des corridors sécurisés sont utilisés comme des corridors militaires pour faire passer des armes ou des mercenaires », affirme-t-il. Au-delà des ports, le chercheur pointe également la question de l'or soudanais et, plus largement, l'accès aux ressources naturelles africaines. Selon son analyse, les intérêts économiques et sécuritaires se retrouvent ainsi étroitement imbriqués. Le volet le plus sensible évoqué par les experts concerne cependant les réseaux de recrutement et de formation de combattants étrangers.

Le Pr Bouaissa cite, entre autres, le cas de la Global Security Services Group, présentée comme une société de sécurité privée impliquée dans la formation de combattants. Il évoque des entraînements portant notamment sur l'utilisation de drones et d'armements modernes.

« Cette société est spécialisée dans la formation des mercenaires et des milices aux équipements militaires modernes, notamment les drones et les missiles à courte portée », explique-t-il.

Selon les éléments évoqués durant l'émission, des combattants sont formés dans plusieurs sites situés aux Émirats notamment à Al Ghayathi et Al Wathba, avant d'être acheminés vers différentes plateformes régionales, puis vers le Soudan.

Anis Boukeider, professeur de sciences politiques et de relations internationales, insiste précisément sur cette dimension logistique. Pour lui, le dossier a franchi un nouveau seuil avec l'apparition d'éléments techniques permettant de relier directement certains réseaux aux Émirats.

« Nous parlons de preuves techniques qui se rattachent directement aux Émirats, sans intermédiaire », affirme-t-il. Il évoque, entre autres, des données issues du suivi de communications et de téléphones attribués à certains mercenaires, ainsi que

des témoignages recueillis auprès de combattants.

UNE GUERRE HORRIFIQUE

Le témoignage rapporté par le Dr Boukeider donne une dimension particulièrement sombre à ces accusations. Selon lui, certains mercenaires interrogés ont expliqué avoir participé à différents conflits internationaux avant d'arriver au Soudan. Mais leur expérience de la guerre aurait été profondément bouleversée par ce qu'ils ont vu dans la région du Darfour, notamment à El-Fasher.

« Ils disent avoir connu les guerres en Russie, en Ukraine et dans différentes régions du monde. Mais ce qu'ils ont vu à El-Fasher était, selon eux, inimaginable », rapporte-t-il. Le chercheur évoque ensuite des témoignages faisant état de massacres, d'attaques contre des civils et d'ordres visant à brûler des corps.

Le Dr Boukeider estime même que les développements récents placent les Émirats face à une nouvelle réalité juridique.

LE RISQUE D'UN EMBRASEMENT RÉGIONAL

L'enjeu ne se limite cependant pas aux frontières soudanaises. Depuis la Californie, le Dr Abdellah Abderrahman, chercheur en géoéconomie à l'université de Clermont, en Californie, met en garde contre les conséquences à long terme de la multiplication des groupes armés soutenus par des puissances étrangères. Son inquiétude porte notamment sur l'affaiblissement progressif des États africains et la prolifération de forces échappant au contrôle des institutions nationales. « Lorsque vous permettez aux armées non régulières de se développer, vous menacez la sécurité nationale des pays voisins », souligne-t-il.

Le chercheur cite, entre autres, le Soudan, le Soudan du Sud, l'Éthiopie, l'Ouganda, le Kenya et le Tchad, estimant que la multiplication des groupes armés dans cette partie du continent crée un risque de propagation du conflit bien au-delà du territoire soudanais.

Son avertissement est particulièrement direct : « Lorsque vous renforcez les milices, vous faites de l'Afrique une bombe à retardement. » Cette question prend une dimension supplémentaire alors que l'Algérie préside actuellement le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et cherche à renforcer l'implication de l'organisation continentale dans la résolution de la crise soudanaise. Pour le Dr Abderrahman, cette responsabilité place l'Union africaine face à un choix historique : défendre réellement la souveraineté des États africains ou laisser les puissances extérieures façonner les rapports de force sur le continent.

L'AFRIQUE VEUT REPRENDRE LA MAIN

Cette guerre qui se prolonge pose donc une question qui dépasse les frontières soudanaises : qui doit décider de l'avenir des crises africaines ?

Alors que des réseaux extérieurs sont accusés d'alimenter les conflits, l'Union africaine cherche à renforcer ses propres mécanismes de médiation et de prévention. La mission récemment engagée par le Conseil de paix et de sécurité à Khartoum s'inscrit précisément dans cette logique. Sous la présidence algérienne, le CPS réaffirme son soutien au Soudan et à la préservation de son unité, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

L'enjeu est considérable. Car derrière les alliances, les réseaux financiers et les calculs géopolitiques, il reste un pays déchiré par plus de deux années de guerre. Et une réalité demeure : chaque acteur extérieur qui transforme le conflit soudanais en instrument d'influence éloigne un peu plus la perspective d'une paix décidée par les Soudanais eux-mêmes.

G. Salah Eddine

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE MÉTHANE ET DE GAZ SONATRACH ET ENI SIGNENT UN NOUVEAU PROTOCOLE

Sonatrach et Eni ont signé, lundi dernier, à Alger, un protocole d'intention consacré à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Algérie, notamment du méthane, en s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales dans l'industrie pétrolière et gazière, a indiqué la compagnie nationale dans un communiqué.

Ce nouvel accord vise à "identifier et promouvoir des opportunités et initiatives concrètes visant la décarbonation du secteur pétrolier et gazier et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, y compris le méthane, en Algérie, en s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales du secteur pétrolier et gazier". Le protocole s'inscrit dans le prolongement du Mémoire d'intention signé en 2023 entre les deux groupes, notamment autour de la réduction et de la valorisation du torchage du gaz, ainsi que du développement de solutions technologiques destinées à limiter les émissions. Les travaux menés depuis 2023 ont permis, selon Sonatrach, d'identifier des opportunités d'intérêt commun et de



passer progressivement à la mise en œuvre d'actions concrètes. Un programme conjoint a notamment porté sur des analyses techniques, le renforcement des compétences et des visites de terrain destinées à repérer les principales sources d'émissions et les moyens de les réduire. Dans ce cadre, "des formations ciblées ont permis de mettre en œuvre immédiatement et précisément les mesures sur le site". Plusieurs pistes ont ainsi été identifiées, notamment la réduction des émissions fugitives et des rejets à l'évent, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la limitation du torchage, ainsi que l'étude des possibilités de

captage, d'utilisation et de stockage du carbone. La coopération a également permis de mener une campagne de détection et de réparation des fuites, connue sous l'acronyme LDAR. Cette opération a contribué à "réduire considérablement les émissions fugitives". Selon Sonatrach, les campagnes LDAR sont désormais réalisées de manière autonome et systématique au niveau des installations exploitées conjointement avec Eni. Une évaluation des émissions de référence a, par ailleurs, été menée sur six installations exploitées par les deux partenaires en Algérie.

VERS DE NOUVELLES SOLUTIONS DE DÉCARBONATION

Avec ce nouveau protocole, Sonatrach et Eni entendent donc poursuivre les travaux engagés depuis 2023 tout en élargissant leur coopération à de nouvelles solutions permettant de réduire l'empreinte carbone du secteur énergétique. La compagnie nationale souligne également que le partenariat pourrait s'étendre aux initiatives de captage naturel du CO₂ notamment à travers le développement d'un projet forestier.

Cette coopération intervient alors que la réduction des émissions de méthane et du torchage constitue un enjeu majeur pour l'industrie pétrolière et gazière. Pour Sonatrach, l'objectif est désormais de conjuguer la poursuite de l'exploitation des hydrocarbures avec une amélioration progressive de la performance environnementale des installations. De son côté, Eni dispose d'une expérience dans plusieurs domaines liés à la transition énergétique, dont les énergies renouvelables, le bio-raffinage et l'économie circulaire. Cette expertise doit contribuer à élargir progressivement le champ de la coopération avec Sonatrach, au-delà des seuls hydrocarbures.

G. S. E.

STOCK STRATÉGIQUE D'ÉNERGIE

VERS LA FINALISATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a insisté sur la finalisation de la feuille de route relative au stock stratégique d'énergie, selon une approche anticipative et intégrée. Selon un communiqué du ministère, M. Adjal a présidé hier une réunion de la commission de coordination sectorielle, consacrée à l'examen de plusieurs dossiers liés aux activités du secteur, notamment la feuille de route portant

sur le stock stratégique d'énergie. La réunion s'est déroulée en présence de plusieurs cadres et responsables centraux du secteur, ainsi que de responsables de premier plan du groupe Sonelgaz. Des exposés ont été présentés sur les différents dossiers inscrits à l'ordre du jour, suivis de discussions autour des mesures visant à renforcer la préparation du secteur et à garantir la continuité de l'approvisionnement énergétique.

À cette occasion, le ministre a donné plusieurs instructions, insistant pour la finalisation de la feuille de route relative au stock stratégique d'énergie selon une approche anticipative et intégrée. Cette démarche vise à renforcer la sécurité énergétique nationale et à garantir la capacité du secteur à répondre aux besoins énergétiques dans différentes circonstances, précise le communiqué.

AVANT LE 1^{er} OCTOBRE

L'AAPI INVITE LES INVESTISSEURS À ACTUALISER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LEURS PROJETS AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a invité, lundi dernier, dans un communiqué, les porteurs de projets d'investissement enregistrés à son niveau à procéder, avant le 1^{er} octobre prochain, à l'actualisation de l'état d'avancement de leurs projets au titre du premier semestre de l'année 2026. Cette mesure intervient dans le cadre du suivi périodique des projets d'investissement enregistrés auprès de l'AAPI et conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de la loi 22-18 relative à

l'investissement et ses textes d'application, a expliqué la même source. Cette opération vise à permettre à l'Agence de disposer d'une situation actualisée et fiable des projets d'investissement enregistrés à son niveau à la date du 30 juin 2026, de déterminer les éventuelles difficultés auxquelles ils font face et de renforcer leur suivi, ainsi que leur accompagnement, ajoute le communiqué. Dans ce cadre, l'AAPI a indiqué que les concernés sont tenus de remplir le formulaire de l'état d'avancement du projet au titre du premier semestre 2026, selon le modèle établi à cet effet, et de

le déposer, accompagné le cas échéant des informations et documents requis, au niveau du Guichet unique auprès duquel le projet d'investissement a été enregistré. S'agissant des porteurs de projets n'ayant pas encore déposé le formulaire de l'état d'avancement au titre de l'année 2025, il leur incombe de le remplir et de le déposer conformément au modèle agréé. L'Agence a, en outre, invité les investisseurs concernés à "prendre toutes les dispositions nécessaires pour le dépôt des états d'avancement de leurs projets dans les délais impartis et au plus tard le 30 septembre

2026", rappelant que le dépôt de l'état d'avancement du projet constitue "une obligation réglementaire conformément à la législation et à la réglementation en vigueur". L'AAPI a également souligné que le non-respect de cette obligation, à l'expiration du délai fixé, expose le porteur du projet aux mesures prévues par la réglementation en vigueur, lesquelles peuvent aller, lorsque les conditions légales et réglementaires sont réunies, jusqu'à l'annulation de l'attestation d'enregistrement du projet d'investissement et au retrait des avantages accordés.

APS

LUTTE CONTRE LES RÉSEAUX CRIMINELS

INTENSIFICATION DES OPÉRATIONS DE TERRAIN

Les services de la Sûreté nationale continuent d'intensifier leurs opérations sur le terrain afin de lutter contre les différentes formes de criminalité, dans le but de renforcer les dispositifs de protection des personnes et de leurs biens, à travers des déploiements préventifs et des opérations de contrôle visant à consolider la sérénité et la sécurité publiques.

Dans ce contexte, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont récemment mené plusieurs opérations de terrain sur leur territoire, ciblant notamment les repaires de criminels. L'Agence de presse algérienne a accompagné différentes unités de sécurité dans plusieurs quartiers et zones du district administratif de Zéralda (Alger), observant le déroulement de ces opérations ciblant les points chauds de la criminalité et les bandes de quartier. Ces opérations ont compris, entre autres, des patrouilles mobiles et pédestres couvrant les différents lieux, espaces publics et zones urbaines, ainsi que la mise en place de points de contrôle et l'inspection de véhicules et de motocyclettes. La présence sécuritaire a également été renforcée dans les zones fréquentées par un grand nombre de citoyens et de familles. À partir du siège de la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de Zéralda, les unités de sécurité participantes se sont déployées sur des positions fixes et



mobiles avant d'entamer les opérations de surveillance et de contrôle des personnes, des véhicules et des motos, notamment durant la nuit. Dans une déclaration faite à cette occasion, le chef du Bureau de communication de la Sûreté de la wilaya d'Alger, le commissaire de police Amir Chergui, a expliqué que ces opérations ciblent les zones à forte criminalité, dont celles liées au trafic de stupéfiants, à la distribution de substances psychotropes et au port d'armes blanches prohibées, avec pour objectif de lutter contre les bandes de quartier et les trafiquants de drogue. Le commissaire a également précisé que l'arrestation et la fouille des individus suspectés sont effectuées dans le respect des procédures légales en vigueur dans le cadre de la lutte contre les différentes activités criminelles et

du maintien de la sécurité et de l'ordre publics. Sur l'une des principales artères de la commune de Staouéli, au cours de la même opération, un véhicule transportant trois individus suspects a été intercepté à la suite d'une opération de surveillance menée par les services de la Police judiciaire, sur la base de renseignements sécuritaires préalables. À ce sujet, M. Chergui a déclaré que le véhicule « a été suivi dans le secteur de compétence, depuis son départ jusqu'à son interception ». Sa fouille a permis de saisir environ 2 kg de cannabis traité, destiné à la distribution. Il a ajouté que les suspects ont été remis, après leur audition, aux autorités judiciaires territorialement compétentes, afin de poursuivre les procédures légales nécessaires. Le même responsable a également

indiqué que ces opérations de sécurité se poursuivront afin de lutter contre les fiefs de la criminalité et les bandes de quartier, ainsi que « le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes et le port d'armes blanches prohibées ». Il a précisé que les numéros 1548 et 17, ainsi que l'application « Allo-Chorta », restent à la disposition des citoyens pour signaler tout problème ou

obtenir des renseignements. Parallèlement à leur dimension opérationnelle, ces interventions ont été favorablement accueillies par les familles et les citoyens présents dans les zones concernées. Plusieurs d'entre eux ont exprimé leur satisfaction face à ces initiatives, estimant qu'elles contribuent à renforcer la sécurité et la tranquillité, notamment durant l'après-midi et la nuit. Ces opérations de terrain, qui interviennent en pleine période estivale, illustrent ainsi la mobilisation des services de la Sûreté nationale pour maintenir la sécurité dans les différents espaces publics. En combinant prévention, renseignement et intervention sur le terrain, ces dispositifs visent à lutter contre la criminalité tout en offrant aux citoyens un environnement sûr et serein.

Abir Menasria

ARNAQUE AUX VÉHICULES

UN RÉSEAU CRIMINEL DÉMANTELÉ À ORAN

La lutte contre les réseaux de criminalité organisée vient de connaître un nouveau développement à Oran. En effet, la police a démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans l'escroquerie de citoyens, notamment lors d'opérations de vente et d'achat de véhicules, et a récupéré plus de 2,66 milliards de centimes. Sept personnes ont été arrêtées dans le cadre de cette opération menée par le Service régional de lutte contre la criminalité organisée (SRLCO) d'Oran. L'opération, réalisée durant la semaine écoulée, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les infractions portant atteinte à l'économie nationale. Selon le communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le réseau disposait d'une extension à l'échelle nationale et

avait développé un mode opératoire destiné à tromper les victimes lors de transactions portant notamment sur des véhicules.

UNE ESCROQUERIE SOIGNEUSEMENT PRÉPARÉE

L'affaire a été déclenchée à la suite d'une plainte déposée par l'une des victimes, qui a déclaré avoir été escroquée de 160 millions de centimes après avoir proposé son véhicule à la vente sur le site Ouedkniss. Les investigations ont permis aux enquêteurs « de mettre au jour le stratagème utilisé par les membres du réseau ». Les suspects présentaient à leur victime des liasses de billets dont les premières coupures, visibles en façade, étaient de 2.000 dinars. À l'intérieur, les billets étaient toutefois de 1.000 dinars, donnant ainsi l'illusion que la somme remise

correspondait au montant convenu. Cette méthode permettait aux escrocs de tromper leurs victimes au moment de la transaction et de repartir avec des véhicules ou des sommes importantes sans remettre la valeur réellement convenue.

UNE ACTIVITÉ ÉTENDUE À PLUSIEURS WILAYAS

Appuyées par l'exploitation technique et de terrain des informations recueillies, les investigations ont permis « d'identifier les membres du réseau et de localiser leurs lieux d'activité ». Les enquêteurs ont établi que « le groupe opérait à travers plusieurs wilayas et était structuré en deux groupes principaux ». Le premier activait à Oran, notamment dans le quartier de Gambetta, tandis que le second était implanté à Tlemcen. Les

policiers sont parvenus à interpellier les suspects en flagrant délit, alors qu'ils s'approprièrent à commettre de nouvelles opérations d'escroquerie en utilisant le même procédé. La poursuite de l'enquête a, par ailleurs, permis d'établir que le réseau comptait au total 19 personnes. Les investigations ont également révélé que « les revenus issus de cette activité criminelle faisaient l'objet d'opérations de blanchiment, notamment à travers l'acquisition de biens immobiliers et mobiliers ». Les enquêteurs ont procédé à la saisie et à la récupération de quatre véhicules de différentes marques. Les sept mis cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran, El Othmania, conformément aux procédures judiciaires en vigueur.

R. N.

PROGRAMME D'URGENCE POUR RENFORCER LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

L'ÉTAT CONSACRE UNE ENVELOPPE DE 23 MILLIARDS DA

Dans un communiqué publié lundi dernier, le ministère de l'Hydraulique a annoncé que l'État a prévu un budget de 23 milliards de DA pour un nouveau programme d'urgence destiné à renforcer et à améliorer le service public de l'eau dans les différentes wilayas du pays.

Ce programme vise à renforcer les capacités d'intervention et de maintenance afin de garantir la disponibilité permanente des infrastructures hydrauliques. Il prévoit notamment l'acquisition de divers équipements et outils électromécaniques, de groupes électrogènes, de pompes hydrauliques, de matériel d'intervention et de maintenance, de stations de pompage, de camions-citernes pour le transport d'eau, ainsi que d'autres ressources essentielles. Ce programme a été examiné lors d'une réunion de travail présidée, lundi dernier, par le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, au siège du ministère, en présence de hauts responsables de l'administration centrale et des directeurs généraux des institutions et organismes relevant du secteur. Au cours de cette réunion, le ministre a donné des orientations pour accélérer la mise en œuvre du nouveau programme d'urgence approuvé par les pouvoirs publics dans le respect des délais fixés, tout en accélérant le rythme de réalisation et d'exécution des opérations prévues sur le terrain. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents ministères, institutions et organismes, afin de garantir que les ressources et les équipements soient affectés aux priorités réelles, que les pannes soient prises en charge dans les meilleurs délais et que les préoccupations des citoyens soient



traitées avec davantage d'efficacité. Cette démarche doit contribuer à améliorer la continuité du service public de l'eau et à renforcer la sécurité hydrique à l'échelle nationale.

DE GRANDS PROJETS POUR SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT

La seconde partie de la réunion a été consacrée à l'état d'avancement des grands projets d'infrastructures stratégiques du secteur de l'hydraulique, ainsi qu'aux études relatives aux futurs projets destinés à renforcer et à sécuriser l'approvisionnement en eau potable à travers le territoire national. Les discussions ont porté, entre autres, sur les préparatifs en vue du lancement des travaux du projet de raccordement entre les stations de dessalement de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, ainsi que sur le projet de Tinzaouatine, destiné à approvisionner la région en eau potable à partir de l'aquifère de Tanezrouft sur une distance d'environ 238 km. Le projet Koudiat Acerdoune-Cap

Djinet, qui prévoit des travaux de raccordement à partir de la station de dessalement de l'eau de mer Cap Djinet 2 au profit des wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou, M'Sila et Médéa, figure également parmi les projets examinés.

Il en est de même pour le projet de Sétif, destiné à assurer l'alimentation en eau potable de la ville d'El Eulma et de la région Nord-Est à partir du site du barrage de Draa Diss. La réunion a également porté sur le projet de transfert d'eau vers la wilaya de Biskra depuis le barrage de Koudiet Medouar, dans la wilaya de Batna, ainsi que sur le projet Mila-Jijel, qui vise à renforcer l'approvisionnement en eau potable de six communes de la wilaya de Mila et de deux communes de la wilaya de Jijel à partir du barrage de Tabellout. Le projet d'alimentation en eau potable des communes de la wilaya de Souk-Ahras à partir du barrage d'Oued Djedra a également été examiné, de même que le projet de raccordement de la région de Béni Ksila au réseau d'eau dessalée provenant de la station de dessalement de l'eau de mer de

Béjaïa.

Dans le même contexte, les participants ont fait le point sur l'avancement des études relatives aux grands projets stratégiques de transfert d'eau du Sud vers le Sud et du Sud vers les Hauts-Plateaux. Ces projets sont considérés comme essentiels pour renforcer la sécurité hydrique et sécuriser les ressources en eau à long terme.

ACCÉLÉRER L'EXÉCUTION SUR LE TERRAIN

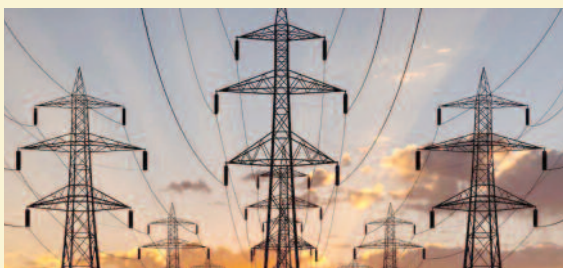
À l'issue de la réunion, le ministre de l'Hydraulique a insisté sur la nécessité de respecter scrupuleusement les échéances fixées et d'accélérer la mise en œuvre des différentes

procédures et programmes prévus. Il a également souligné l'importance d'une meilleure coordination et d'une mobilisation plus rapide des structures et institutions du secteur, afin de garantir la disponibilité des installations et la continuité du service public de l'eau dans les meilleures conditions. Le ministre a, par ailleurs, mis en avant l'importance d'une approche proactive dans le suivi des projets et l'anticipation des différentes éventualités. Il a rappelé que « le citoyen demeure au cœur des priorités du secteur de l'hydraulique et que garantir la continuité et la qualité du service public qui lui est fourni est un objectif fondamental qui doit être poursuivi avec responsabilité et efficacité ». Ces décisions et projets traduisent ainsi la volonté du secteur de renforcer durablement la sécurité hydrique du pays, en combinant réponse rapide aux préoccupations quotidiennes, modernisation des infrastructures et sécurisation de l'approvisionnement en eau potable à long terme.

Abir Menasria

LA DEMANDE EN ÉLECTRICITÉ DÉPASSE 21.600 MW UN TROISIÈME PIC RECORD ENREGISTRÉ

La demande d'électricité a enregistré, lundi dernier, un troisième pic record de 21.650 mégawatts dans un contexte marqué par une vague de chaleur exceptionnelle accompagnée d'un taux d'humidité élevé dans les régions côtières de plusieurs wilayas, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables. Ce nouveau pic record a été enregistré à 14h21, avec une hausse de 272 mégawatts par rapport au pic enregistré le 13 juillet dernier (21.378 MW) et de 474 MW par rapport au pic record enregistré le 12 juillet (21.176 MW), indique le communiqué. Les données enregistrées ces dernières années reflètent une hausse continue de la demande en énergie électrique, le pic de consommation étant passé de 16.666 MW en 2022 à 18.476 MW en 2023, puis à 19.543 MW



en 2024 et à 20.628 MW en 2025, avant de dépasser le seuil des 21.000 MW en 2026. Au cours de cette année, la courbe de la demande a enregistré trois pics records consécutifs : 21.176 MW le 12 juillet, 21.378 MW le 13 juillet et 21.650 MW le 17 août.

énergivores, dont les climatiseurs, par les abonnés domestiques et les établissements publics et privés, notamment durant les heures de pointe, entre 13h00 et 16h00.

APS

SECTEUR DE L'HABITAT CAP SUR LES DEUX MILLIONS DE LOGEMENTS

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a insisté, lundi dernier à Alger, sur la nécessité d'intensifier les efforts pour concrétiser les engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment la livraison de deux millions de logements entre 2025 et 2029.

Dans un discours prononcé au siège du ministère, à l'occasion d'une réunion d'évaluation des programmes du secteur, en présence des directeurs centraux et exécutifs, M. Belaribi a souligné que le soutien et l'attention accordés par le président de la République au secteur de l'habitat imposaient de poursuivre les efforts « avec la même détermination et le même sens des responsabilités », tout en veillant au respect des délais et à l'amélioration de la qualité des réalisations. Le ministre a précisé que cette réunion visait à évaluer la mise en œuvre des programmes inscrits dans la loi de finances 2026, ainsi que les nouveaux programmes et ceux en cours de réalisation, tout en définissant les priorités de la prochaine étape. L'objectif reste notamment d'atteindre la distribution de deux millions de logements entre 2025 et 2029, conformément aux



engagements présidentiels. Après avoir insisté sur la nécessité de maintenir le rythme pour respecter les engagements pris, M. Belaribi a fait état des avancées enregistrées par le secteur ces dernières années. Il a, entre autres, rappelé que plus de 2,1 millions de logements, toutes formules confondues, avaient été distribués entre 2020 et 2025, accompagnés des équipements publics nécessaires, pour un budget de 4,517 milliards de dinars. Le ministre a également évoqué la distribution de plus de 179.000 logements dans plusieurs wilayas à l'occasion du 64e anniversaire de l'indépendance, le 5 juillet 2026. Pour le reste de l'année, il a appelé à une mobilisation accrue des moyens disponibles. Il a toutefois

insisté sur le fait que les objectifs ne pouvaient être réduits à de simples chiffres, soulignant l'importance de la qualité des réalisations, du respect des délais et de la coordination entre l'administration centrale, les directions locales et les différents acteurs du secteur. Le secteur poursuit parallèlement la préparation de la prochaine opération nationale de distribution de logements, prévue à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération, le 1er Novembre. Cette opération marquera également le début de la distribution des premiers logements du programme « AADL 3 » dans plusieurs wilayas où les projets ont atteint un stade avancé, a indiqué le ministre. La réunion a également abordé les

préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027. A ce titre, M. Belaribi a annoncé la livraison de 385 établissements scolaires au cours de l'année 2026, dont 207 écoles primaires, 122 collèges et 56 lycées, pour une enveloppe de 115 milliards de dinars.

Le ministre a appelé à renforcer la coordination entre les différents intervenants afin de garantir la disponibilité des infrastructures et d'assurer aux élèves de bonnes conditions d'accueil dès la rentrée. Par ailleurs, M. Belaribi a évoqué les dégâts matériels provoqués par les récents incendies à travers plusieurs régions du pays. Il a indiqué que le secteur avait mobilisé ses moyens pour entamer, depuis le 28 juillet, les inspections et évaluations techniques des habitations endommagées. Il a déclaré qu'« à ce jour, 258 aides financières ont été attribuées aux familles sinistrées, pour un montant total de 85 millions de dinars », précisant que l'examen des dossiers se poursuivra jusqu'à l'achèvement des évaluations et au versement des aides aux familles concernées. À travers ces différents chantiers, le secteur de l'habitat se retrouve ainsi face à un double impératif : maintenir un rythme élevé de réalisation tout en garantissant la qualité des logements et des infrastructures qui les accompagnent. Une équation assez simple sur le papier, nettement moins simple quand il faut la faire fonctionner à l'échelle de tout un pays.

Abir Menasria

385 STRUCTURES ÉDUCATIVES LIVRÉES AVANT FIN 2026

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a indiqué, lundi dernier à Alger, que son département livrera, avant fin 2026, 385 structures éducatives dans les trois cycles de l'enseignement, dont la majorité sera réceptionnée en septembre. Présidant, au siège du ministère, une réunion d'évaluation des programmes du secteur de l'habitat, en présence des directeurs centraux et exécutifs, M. Belaribi a précisé que son

département livrera, cette année, 385 structures éducatives dans les trois cycles d'enseignement, notamment au niveau des cités intégrées. Il s'agit de 207 écoles primaires, 122 collèges et 56 lycées, pour une enveloppe financière de 115 milliards de dinars, a fait savoir le ministre, soulignant que "115 structures éducatives sur les 270 programmées pour une livraison en septembre ont d'ores et déjà été réceptionnées". "Le reste du programme sera livré avant la fin de l'année", a-t-il poursuivi, soulignant l'importance

de ces projets dans "le renforcement du système éducatif et l'amélioration des conditions de scolarisation". Cette réunion a permis d'évaluer l'état d'avancement des travaux de réalisation de ces structures, de s'assurer de leur niveau de préparation et de fixer les derniers délais pour leur livraison, afin qu'elles puissent entrer en service rapidement et accueillir les élèves dans les meilleures conditions à la prochaine rentrée scolaire, a indiqué le ministre.

APS

RENTÉE SCOLAIRE 2026/2027 LES PRÉPARATIFS SE POURSUIVENT DANS PLUSIEURS VILLES DU PAYS

Les préparatifs en prévision de la rentrée scolaire 2026/2027 se déroulent dans les différentes wilayas du pays, avec l'intensification du suivi sur le terrain et de l'évaluation de la performance des établissements éducatifs, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Cette opération intervient "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays et sous le

suivi direct et continu du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud. Dans ce cadre, les walis suivent leurs visites d'inspection sur le terrain, ayant englobé l'inauguration et la réception de nouveaux établissements éducatifs, l'inspection des travaux de réaménagement, d'entretien et de rénovation de plusieurs écoles, ainsi que le suivi des projets d'extension et de réalisation, en vue de renforcer les capacités d'accueil et

d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves", précise le communiqué. Les autorités locales s'attendent également à la concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à "garantir la disponibilité du transport et des cantines scolaires, tout en veillant à la mise en service de ces prestations dès la première semaine de la rentrée scolaire". Dans le cadre du suivi anticipatif, les walis

ont donné des instructions fermes à l'effet d'"accélérer la cadence des travaux, de renforcer les chantiers et de pallier les insuffisances enregistrées, tout en respectant les normes de qualité et les délais de livraison, afin d'assurer la disponibilité des structures éducatives, ainsi que des différents équipements et services y afférents, et de garantir l'accueil des élèves dans les meilleures conditions", conclut le communiqué.

R. S.



STAND-UP

«KIRA COMEDY» RÉUNIT CINQ HUMORISTES À ORAN



La deuxième édition de « Kira Comedy - Wahran Stand-Up » débutera demain à Oran, avec la participation de cinq humoristes, ont annoncé les organisateurs lundi dernier lors d'une conférence de presse.

Cette nouvelle édition réunira Tarik Khira, Adam Kassouri, Khalifa BMK, Djawad Trabi et Nadjib Hassaine, avec la participation du metteur en scène Mohamed Mihoubi et de l'humoriste Walid Seddiki, déjà présents lors de la première édition.

À travers cet événement, les organisateurs entendent poursuivre leur démarche en faveur de la création et de l'accompagnement des jeunes talents. Un jeune humoriste assurera notamment la première partie du spectacle, une initiative destinée à lui offrir une première expérience scénique et davantage de visibilité auprès du public.

Créé en 2022, le collectif « Kira Comedy » est né de la volonté de plusieurs humoristes de travailler ensemble et de développer une approche commune du stand-up. Selon Tarik Khira, cette dynamique collective constitue

un véritable atout, notamment dans le travail d'écriture et la préparation des spectacles, les membres pouvant confronter leurs idées et s'entraider autour du « rythme, le sujet et l'efficacité des passages ».

Pour le metteur en scène Mohamed Mihoubi, l'approche défendue par « Kira Comedy » vise également à mettre en avant la dimension collective du stand-up et son intégration progressive dans l'univers théâtral. Il estime que cette forme d'expression peut contribuer à attirer de nouveaux publics vers les salles de spectacle.

Avec cette deuxième édition, « Kira Comedy - Wahran Stand-Up » entend ainsi poursuivre son implantation dans la scène humoristique oranaise, tout en offrant une plateforme aux artistes émergents et en faisant du stand-up un espace de création, d'échange et de rencontre avec le public.

A. Menasria

DU 31 AOÛT AU
4 SEPTEMBRE À ALGER

ATELIER DE FORMATION SUR "LES MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX MARCHÉS CULTURELS INTERNATIONAUX"

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, l'organisation d'un atelier de formation sur "les modalités de participation aux marchés culturels internationaux", du 31 août au 4 septembre à Dar Abdellatif à Alger.

Destiné aux artistes et professionnels de la scène culturelle algérienne, l'atelier vise à renforcer

les capacités des participants à intégrer les marchés culturels internationaux, à connaître les modalités de participation à ces marchés, à développer leurs compétences professionnelles et à élargir le réseau de leurs relations au niveau international.

L'atelier est ouvert à "15 participants au maximum", rappelle le communiqué.

JOURNÉE NATIONALE DE LA POÉSIE

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, dimanche dernier, un programme culturel national à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la poésie (17 août), au niveau des bibliothèques principales de lecture publique à travers l'ensemble des wilayas.

Ce programme, célébrant la poésie algérienne et sa place sur la scène culturelle nationale, vise à "valoriser la création poétique algérienne" et à "honorer les poètes et leur contribution à l'enrichissement de la culture nationale", précise le communiqué du ministère.

Le programme prévoit l'organisation d'une série

UN PROGRAMME CULTUREL TRACÉ À TRAVERS LES WILAYAS

d'activités culturelles, dont des soirées poétiques à travers plusieurs wilayas, des hommages aux poètes, des expositions d'ouvrages et de recueils de poésie, des séances de vente-dédicace et des rencontres sur la poésie nationale et son rôle dans l'expression de la mémoire, de l'identité et de l'appartenance.

Cet événement sera "l'occasion d'ouvrir de nouveaux espaces de dialogue et d'échange, contribuant ainsi à ancrer la culture de la lecture et à encourager les jeunes talents à l'écriture et à la création", conclut le communiqué.

PREMIÈRE ÉDITION DU COLLOQUE NATIONAL DE LA POÉSIE À ALGER

Le colloque national de la poésie "Liqaie El Qasid" a débuté à Alger, sous le thème "la poésie, couronne de la parole", avec la participation de poètes, de critiques et d'académiciens de différentes wilayas du pays. Cette rencontre poétique, organisée par l'association Kalima pour la culture et l'information, sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, intervient à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la poésie, le 17 août de

chaque année. Le colloque a enregistré la présence du président du Haut-Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, du président de l'Académie algérienne de la langue arabe (AALA), Cherif Meribai, ainsi que d'une pléiade de poètes, d'intellectuels et de chercheurs. A cette occasion, le président de l'association Kalima pour la culture et l'information, Ahmed Bouchikhi, a affirmé que la poésie algérienne "est la voix de la patrie et la mémoire du peuple", précisant qu'elle "s'ouvre, aujourd'hui, sur les perspectives de la modernité et des nouvelles techniques, tout en préservant son authenticité et son lien avec l'identité nationale". M. Bouchikhi a évoqué, à cette occasion, le 49e anniversaire de la disparition du poète Moufdi Zakaria, le qualifiant de "modèle de la parole sincère qui demeure immortelle, au vu de l'héritage poétique national ancré dans la mémoire nationale qu'il a laissé". Le programme d'ouverture du colloque prévoit plusieurs distinctions, en sus de la présentation de conférences diversifiées de poésie, avec la participation de nombre de voix de poésie prometteuses. La deuxième journée du colloque verra la distribution du prix littéraire "Taj El Kalam" lancé par l'association Kalima pour la culture et l'information, dans la catégorie "Fasih" (poésie classique), pour encourager la création.

R. C.



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAM 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN A L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE DRAMATISME
C'EST LA RENTRÉE !

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Boumerdès...

Un joyau côtier d'une beauté exceptionnelle, situé près d'Alger, là où la Méditerranée rencontre des collines verdoyantes.

● Boumerdès, anciennement Rocher Noir, offre un parfait équilibre entre mer, montagne et traditions. Située à l'est d'Alger, cette wilaya allie plages animées, villages kabyles, paysages à couper le souffle et une identité unique. Dynamique et fière de ses racines, Boumerdès séduit par sa douceur de vivre. Le littoral de Boumerdès s'étend de plages de sable fin, de criques isolées et d'eaux cristallines. Les familles algériennes y trouvent un havre de paix et de détente, tandis que les amateurs de sports nautiques s'adonnent au surf, à la pêche et à la plongée. La chaîne de montagnes de Khachna offre un cadre verdoyant exceptionnel pour la randonnée, avec vue sur mer, au cœur d'un paysage enchanteur entouré de pins, de figuiers et d'oliviers. Prolongeant ce patrimoine naturel, les forêts de Baghlija et de Beni Amrane constituent des havres de paix et de tranquillité idéaux pour des sorties en famille et un moment de détente en pleine nature, tandis que les terres agricoles fertiles de vergers de la Mitidja, à l'extrémité sud de la wilaya, regorgent d'agrumes, d'oliviers, de vignes et de figuiers.



Les trois incontournables

1 TRADITION & CULTURE

L'artisanat du bois de roseau et de la poterie :

La région est réputée pour son artisanat traditionnel, notamment le travail du bois, de la poterie et de la vannerie. Les marchés locaux mettent en valeur ces savoir-faire transmis de génération en génération.

Musique et fêtes locales :

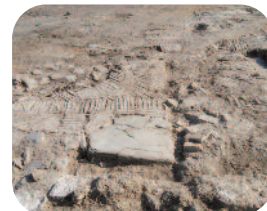
Les chants kabyles traditionnels, les danses folkloriques et les mariages sont autant d'occasions de découvrir la richesse culturelle de la région



2 PATRIMOINE HISTORIQUE

Le site archéologique de Mers Eddadjadj (situé à Zemmouri El Bahri) :

Classé réserve archéologique nationale, ce site médiéval et antique abrite les vestiges du port phénicien puis romain de Rusubikari, sur lesquels a été bâtie la cité islamique de Mers Eddadjadj entre le X^e et le XII^e siècle. Les fouilles y ont révélé d'anciennes habitations, des puits, des poteries et des structures marchandes témoignant de l'intense activité maritime qui animait la côte depuis l'Antiquité.



3 SAVEURS LOCALES

Les sardines grillées

Port de pêche très actif, la côte de Boumerdès est célèbre pour la fraîcheur de ses poissons. Déguster des sardines grillées au bord de l'eau ou savourer les délicieuses fraises cultivées sur les terres fertiles de la wilaya est une étape incontournable.



Découverte de la semaine

La forêt récréative de Corso

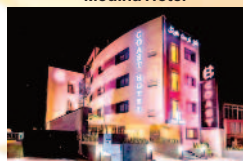
Véritable poumon vert dominant la côte de Boumerdès, la forêt récréative de Corso est un havre de paix naturel et ressourçant à quelques minutes du centre-ville. Ornée de pins majestueux offrant une ombre généreuse, elle est une destination idéale pour les familles et les amoureux de la nature, grâce à ses aires de pique-nique, ses aires de jeux pour enfants et ses sentiers de promenade. Sa proximité avec les plages environnantes permet également de profiter d'une matinée paisible en forêt suivie d'une baignade en mer l'après-midi, ce qui en fait l'un des lieux de loisirs les plus prisés de la région.



Mon carnet d'adresses

OÙ DORMIR ?

- Coast Hôtel
- Hôtel El Amine
- Complexe touristique Albatros Beach
- Medina Hôtel



OÙ MANGER ?

- Restaurant Le Coin familial
- Restaurant Il Paradasso By Choix
- Restaurant Bifana



À VISITER

- Lyna Park
- Parc Le Dauphin
- Jardin El Nasr
- Front de mer



COMMENT Y ALLER ?

- **En voiture :** Empruntez la RN24 le long du littoral depuis Alger (env. 50 km / 50 min) ou l'A14 jusqu'à l'entrée de la ville.
- **En train :** Des trains de banlieue (SNTF) relient très fréquemment la gare d'Alger à la gare de Boumerdès en environ 45 minutes.
- **En bus :** Des liaisons directes en car et taxis collectifs desservent régulièrement la gare routière de Boumerdès depuis la station du Caroubier à Alger.

BON À SAVOIR :

Si vous souhaitez assister à la célèbre Fête de la fraise, prévoyez votre séjour à la fin du printemps. Pour le tourisme balnéaire, les mois de juillet et août offrent une ambiance très animée sur le front de mer de Boumerdès et les plages du Figuier, tandis que juin et septembre permettent de profiter de la côte en toute quiétude.



Prochain rendez-vous

CAP SUR DELLYS



Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

QUEL PANSEMENT CHOISIR SELON SA BLESSURE ?

NUMÉROS
UTILES

Petite coupure, éraflure, ampoule ou brûlure légère : toutes les plaies ne nécessitent pas le même pansement. Entre les modèles classiques, hydrocolloïdes, hydrocellulaires ou encore tulle gras, voici comment choisir la protection la plus adaptée.

Se couper, se râper la peau ou se faire une ampoule fait partie des petits accidents du quotidien. Mais avant de poser un pansement, un premier réflexe est essentiel : nettoyer correctement la plaie. Retirez délicatement les éventuels corps étrangers, puis nettoyez avec de l'eau et du savon ou du sérum physiologique. Une désinfection peut ensuite être réalisée avant de laisser sécher quelques minutes et de protéger la blessure.

PETITE COUPURE OU ÉRAFLURE : LE PANSEMENT CLASSIQUE SUFFIT

Pour une blessure superficielle

qui ne saigne pas beaucoup, un pansement stérile adhésif avec une compresse centrale convient généralement très bien. Il protège la plaie tout en laissant la peau respirer. Pour une meilleure résistance à l'eau, il existe également des modèles recouverts d'un film transparent et imperméable. Si l'objectif est aussi de favoriser une cicatrisation plus esthétique, les pansements hydrocolloïdes peuvent être

intéressants. Ils créent un environnement favorable à la cicatrisation et résistent à l'eau. À retenir : sauf s'il est sale, un pansement peut généralement rester en place deux à trois jours.

compression, il faut consulter rapidement.

PEAU BRÛLÉE OU FORTEMENT ABRASÉE : ÉVITER QUE LA PLAIE SÈCHE

Pour les brûlures superficielles et certaines plaies où la peau est très abîmée, les tulles gras peuvent être utilisés. Imprégnés notamment de vaseline, ils permettent de maintenir un environnement humide et d'éviter que le



AMPOULE : MISEZ SUR L'EFFET « SECONDE PEAU »

Les ampoules dues aux frottements peuvent être particulièrement douloureuses. Les pansements hydrogel ou hydrocolloïdes effet seconde peau permettent de protéger la zone, de réduire les frottements et de favoriser la cicatrisation. Attention toutefois : il vaut mieux éviter de retirer prématurément ce type de pansement, car cela peut arracher la peau nouvellement formée.

UNE PLAIE QUI SAIGNE BEAUCOUP : PRIORITÉ À LA COMPRESSION

En cas de saignement important, le choix du pansement passe au second plan : il faut d'abord comprimer la plaie afin de contrôler le saignement. Un pansement compressif peut ensuite être utilisé. Pour les plaies qui saignent ou qui produisent beaucoup de liquide, certains pansements très absorbants, comme les hydrocellulaires ou les alginate, peuvent être adaptés. Si le saignement est abondant ou persiste malgré une

pansement adhère directement à la plaie. Ils peuvent également être intéressants lorsque la peau est particulièrement fragile.

MORSURE, OBJET ROUILLE : ATTENTION AUX COMPLICATIONS

Certaines blessures nécessitent davantage de vigilance. En cas de morsure, de plaie profonde ou de blessure provoquée par un objet potentiellement contaminé, mieux vaut demander rapidement un avis médical. Une plaie qui devient très rouge, chaude, gonflée, douloureuse ou qui commence à produire un écoulement inhabituel peut également présenter des signes d'infection et nécessite une consultation.

LE BON PANSEMENT, AU BON MOMENT

Petite coupure → pansement stérile classique
Plaie superficielle → hydrocolloïde
Ampoule → pansement seconde peau
Plaie très suintante → hydrocellulaire ou alginate
Brûlure superficielle → tulle gras
Saignement important → compression + pansement adapté
Le plus important reste toutefois de nettoyer correctement la plaie avant de la protéger et de surveiller son évolution.

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17



Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger



020 10 23 68

BASKET-BALL - NBA

PJ WASHINGTON VEUT POURSUIVRE L'AVENTURE AVEC LES MAVERICKS

Alors que son nom apparaît régulièrement dans les rumeurs de transfert, PJ Washington assure qu'il souhaite rester à Dallas et démarrer la prochaine saison sous le maillot des Mavericks. L'intérieur a notamment échangé avec le nouveau GM Masai Ujiri sur les responsabilités qui l'attendent.

PJ Washington garde le cap malgré les nombreuses spéculations autour de son avenir. Régulièrement cité parmi les joueurs susceptibles d'être transférés, l'intérieur de 27 ans affirme clairement qu'il entend bien poursuivre son aventure à Dallas et être présent lors de la reprise de la saison NBA. Interrogé par Kevin Gray lors de son deuxième camp destiné aux jeunes, le joueur s'est montré particulièrement confiant lorsqu'il a été question de sa présence avec les Mavericks lors de l'« Opening Night ».

« Je suis très confiant. J'ai eu de longues discussions avec Masai, notre GM, et avec toute l'équipe. Je suis donc vraiment convaincu que je serai un Maverick. C'est là que je veux être. Je suis très heureux d'être ici et j'ai hâte que ça commence », a-t-il expliqué.

Un discours qui intervient dans un contexte de profond changement à Dallas. L'arrivée de Masai Ujiri aux commandes de la franchise et la nomination de Dusty May comme nouveau « head coach » marquent une nouvelle étape pour les Mavericks. Le joueur assure ne pas accorder une grande importance aux bruits de couloir concernant son avenir. Pour lui, ces spéculations sont aussi le signe de la valeur qu'il possède sur le marché. « Je n'essaie pas vraiment d'y prêter attention. Je sais que lorsque vous êtes un bon joueur dans cette ligue, beaucoup d'équipes vous veulent. Mais je pense que je suis là où je veux être. Évidemment, c'est à Dallas. J'adore cette organisation, mes coéquipiers et le staff. Je pense que tout le monde est sur la même longueur d'onde », a-t-il confié.

Ses discussions avec Masai Ujiri lui ont également permis de mieux cerner les attentes de la franchise. Avec un groupe rajeuni, Washington devra prendre davantage de responsabilités et s'imposer comme l'un des cadres du vestiaire. « Mon rôle sera simplement d'être un leader, de venir chaque soir en étant moi-même, d'être agressif des deux côtés du terrain et d'essayer de diriger autant que possible. Je dois davantage utiliser ma voix et être le meilleur vétérane possible pour les jeunes », a-t-il expliqué.

Sur le plan individuel, Washington sait également sur quels secteurs il doit progresser. Le tir extérieur figure notamment parmi ses priorités après une saison moins régulière dans cet exercice.

« Je dois être capable de mettre mes tirs à 3 points avec régularité. J'ai évidemment connu une baisse la saison dernière et je veux faire remonter mon pourcentage. Je veux simplement être plus régulier. C'est le plus important pour moi », a-t-il reconnu.

L'intérieur souhaite également devenir plus complet, en continuant à peser dans la création, dans le jeu intérieur et en défense. « Pouvoir créer pour les autres, marquer à l'intérieur, défendre sur plusieurs postes... En gros, être partout sur le terrain », résume-t-il.

Malgré les nombreux changements opérés durant l'intersaison, PJ Washington affiche donc de grandes ambitions pour les Mavericks. Le joueur estime que la réussite du groupe dépendra avant tout de sa capacité à rapidement créer des automatismes. « J'ai des attentes élevées. Je pense que nous pouvons être une très bonne équipe. Cela dépendra simplement de notre manière de jouer ensemble et de créer des automatismes », estime-t-il. Washington se réjouit également du retour à la compétition de Kyrie Irving, dont l'absence avait pesé sur Dallas. « Oh mon Dieu, je n'en pouvais plus d'attendre ! Il a travaillé pendant toute la saison dernière et surtout cet été. Il est redevenu lui-même. Ça va être excitant de le revoir sur le terrain, évidemment avec Cooper. Ça va vraiment être bien », s'est-il enthousiasmé. À quelques semaines de la reprise, le message de PJ Washington est donc limpide : malgré les rumeurs, il se projette toujours à Dallas et entend jouer un rôle important dans le nouveau projet des Mavericks.

A. Amine



TENNIS - QUATRE ANS APRÈS LEUR DERNIER MATCH ENSEMBLE

Les sœurs Williams réunies

Venus et Serena Williams ont renoué avec le double dames à Cincinnati, quatre ans après leur dernière apparition commune. Malgré leur défaite, les deux légendes américaines ont offert un moment fort au public, venu en nombre pour célébrer leur retour.

Les sœurs Williams ont effectué leur grand retour sur un court de tennis ensemble. Quatre ans après leur dernier match en double, Venus et Serena ont disputé lundi dernier leur première rencontre commune depuis 2022 à l'occasion du Masters 1000 de Cincinnati. Pour l'événement, les tribunes étaient pleines et le public américain leur a réservé une véritable ovation.

Ensemble, les deux championnes ont remporté 14 titres du Grand Chelem en double, ainsi que trois médailles d'or olympiques. Face à elles, l'Américaine Peyton Stearns et l'Ukrainienne Marta Kostyuk, toutes deux âgées de 24 ans, ont longtemps dû composer avec l'ambiance particulière entourant ce retour très attendu.

Dans une atmosphère particulièrement chaude et humide, Venus, 46 ans, et Serena, 44 ans, se sont finalement inclinées au terme d'un match disputé : 6-2, 1-6, 10-8. Après avoir remporté le premier set, les Williams ont vu leurs adversaires revenir à hauteur avant de s'incliner dans le super tie-break. Menées 2-8, elles ont pourtant trouvé les ressources pour revenir à 8-9 et faire trembler leurs adversaires jusqu'au bout. Marta Kostyuk n'a pas caché son émotion après la rencontre. La 11e mondiale a reconnu avoir ressenti une forte pression face à deux

joueuses qu'elle admirait depuis son enfance. « J'étais en mode wahoo ! Quelle expérience d'être sur le court devant elles. J'ai grandi en les regardant jouer », a-t-elle expliqué, tout en racontant avoir commis deux doubles fautes consécutives sous l'effet de l'émotion. Sa partenaire Peyton Stearns a également souligné l'ambiance exceptionnelle dans les tribunes, avec un public particulièrement acquis à la cause des deux anciennes championnes. Ce retour aurait dû avoir lieu quelques semaines plus tôt à Wimbledon. Venus et Serena étaient annoncées en double sur le gazon londonien, mais leur participation avait finalement été annulée en raison d'une blessure au genou droit de Serena, détentrice de 23 titres du Grand Chelem en simple. Il aura donc fallu attendre Cincinnati pour revoir les deux sœurs partager à nouveau le même court. Leur précédente apparition commune remontait à l'US Open 2022, où elles s'étaient inclinées face aux Tchèques Lucie Hradecka et Linda Noskova. Quatre ans plus tard, leur retour a surtout offert une séquence nostalgique et particulièrement symbolique aux amoureux du tennis.



OLYMPIQUE DE MARSEILLE Ça se complique pour Kebbal



Sauf retournement de situation, Ilan Kebbal ne rejoindra pas l'Olympique de Marseille cet été. Le quotidien *L'Équipe* a affirmé, mardi dernier, que la formation parisienne a « fermé la porte » pour l'ailier algérien, pourtant emballé à l'idée de retrouver sa ville natale.

Plusieurs rencontres ont d'ailleurs eu lieu entre le directeur sportif Grégory Lorenzi et les représentants du joueur, mais l'OM n'a tout simplement pas pu formuler d'offre à son club, qui attendait environ 10 millions d'euros pour le libérer. Lassé d'attendre, le PFC a donc décidé de conserver le feu follet, grand artisan de la 11e place obtenue la saison passée en Ligue 1.

FARID BENSTITI (SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE DE FOOTBALL) : «C'EST UNE COUPE D'AFRIQUE RÉUSSIE POUR L'ALGÉRIE»

Avant-hier, au retour de la sélection nationale féminine de football de Rabat, avec sa médaille de bronze, le sélectionneur Farid Benstiti arborait un sourire qu'il avait du mal à dissimuler face aux médias à sa sortie de l'aéroport. Normal, il revient avec, en plus du bronze africain, une qualification historique au prochain Mondial au Brésil.

Il y avait de la joie, avant-hier, au salon d'accueil et autour de l'aéroport international d'Alger, à l'occasion du retour des Vertes au pays, après une campagne africaine bien remplie. Dans les bagages : une médaille de bronze de la CAN 2026, mais aussi une qualification jamais réalisée jusque-là à la prochaine Coupe du monde 2027. Deux réalisations

historiques pour le football féminin national. «D'abord, ça été une Coupe d'Afrique très difficile. Le résultat n'a pas été de tout repos. Mais on est allés quand même chercher cette troisième place. La phase de poules a été difficile avec des équipes rudes à manœuvrer et costauds. Mais on a été solides. Cela reste une Coupe d'Afrique avec des hauts et des bas. Des matchs, où on a été malmenés, des matchs où on a aussi malmené l'adversaire... Mais dans tous les cas, on a su résister», se réjouit le sélectionneur national, Farid Benstiti, sans pour autant s'enflammer. «Mon seul regret, c'est peut-être cette demi-finale, où je crois que le Malawi était à notre portée, mais on était un peu plus émoussés et un peu plus fatigués pour certaines de nos éléments qui ont beaucoup donné. Les titulaires ont quasiment joué tous les matchs à 90 minutes. C'est pour ça qu'on a été un peu pris en première mi-temps, par la suite on est revenus mais ça été compliqué. La

même chose contre le Maroc, on a été meilleurs en deuxième mi-temps», décortique Mister Benstiti. Cela dit, c'est déjà bien oh !, semble conclure le sélectionneur national sans faire la fine bouche. «Disons que globalement, je ne serai pas honnête de ne pas dire que c'est une Coupe d'Afrique réussie pour nous», résume-t-il avec philosophie, non sans dire toute sa reconnaissance et sa joie d'avoir contribué à rendre le peuple algérien fier de sa sélection. «C'est quand même historique et je remercie tous les gens qui nous ont soutenus. Je remercie l'ensemble des Algériens parce que lorsqu'une de leurs équipes, que ce soit les U15, 16, 17, les féminines ou les garçons, les A ou les A féminines, lorsqu'elle rend fière son



peuple, et qu'elle joue avec courage et avec cœur, ils sont toujours derrière donc je remercie tout le monde», a-t-il conclu. Pour sa part, la joueuse Marine Daffeur a également exprimé son sentiment de réjouissance après la double consécration réussie par la sélection. «Je crois que tout s'est très bien passé. On avait à cœur de revenir avec une médaille. C'est fait, que du bonheur. On a reçu énormément de messages de tout le monde, du pays et on a fait ça pour eux et pour nous. S'arrêter en demi-finale, ça nous a fait mal, mais on avait ce match pour la troisième place et il fallait finir sur une bonne note avec une médaille. Maintenant, on a fini 3e avec une qualification en Coupe du monde au Brésil. C'est beau, c'est historique ! Il nous reste un an pour travailler ça et on va y aller avec les plus grandes ambitions possibles», se projette déjà Marine Daffeur.

Djaffar C.

APRÈS UN EXPLOIT HISTORIQUE Les Vertes de retour au pays

La sélection nationale féminine a regagné le pays, avant-hier, après une CAN 2026 exceptionnelle, marquée par une qualification historique pour la Coupe du monde et une troisième place continentale. À leur arrivée, les joueuses ont été accueillies par le président de la FAF et ministre des Sports, Walid Sadi, accompagné de ses vice-présidents Nasser Cherif et Mohamed Amine Meslouk, ainsi que de membres du bureau fédéral et du secrétaire général de la FAF.



JS KABYLIE / LA DIRECTION S'EXPLIQUE SUR LE CAS GAYA MERBAH : «Son contrat demeure pleinement en vigueur»

Face au vacarme médiatique, notamment sur les réseaux sociaux, suscité par l'affaire Gaya Merbah, éclatée au grand jour ces derniers 48 heures, la direction de la JS Kabylie a vite fait de réagir pour tenter d'amortir le coup et éviter que le dossier prenne des proportions au sein de la galerie. Tout avait commencé par des fuites ébruitant un message tout frais de la direction du club à Gaya Merbah le priant de voir la possibilité de résilier son contrat à l'amiable. Chez le joueur, comme chez les supporters, la démarche a surpris tout le monde. L'info s'est vite répandue et le sujet commençait à faire des vagues... La direction, comme sommée de réagir avant que l'affaire ne prenne une autre tournure, intervient alors à travers un communiqué diffusé avant-hier en fin de journée. «La direction de la JSK tient, au regard de certaines informations récemment relayées, à apporter les précisions nécessaires concernant la situation de ses gardiens de but et à rétablir, avec toute la sérénité requise, la réalité des faits», introduit le club avant de donner ses explications pas vraiment convaincantes à vrai dire. «À l'issue de la saison écoulée, Monsieur Gaya Merbah a expressément fait part de sa volonté de quitter la JS Kabylie. Cette intention a, par la suite, été réitérée lors de la reprise de la préparation d'intersaison», précise le communiqué comme pour dire que c'est le joueur qui insiste pour partir. Certes, c'était le cas auparavant et cela c'est tout le monde le sait. Mais ce que ne dit pas le document, c'est pourquoi le club a attendu tout ce temps pour inviter enfin Merbah, à quelques jours du début du championnat, à lui trouver une autre destination, alors que quand il manifestait vraiment sa volonté de partir, le club avait plutôt fait des efforts pour le convaincre de rester. Le communiqué ignore cet épisode. «Parallèlement, et dans le cadre de sa politique sportive, la direction

du club, en concertation avec le staff technique, a décidé de renforcer plusieurs postes de l'effectif, dont celui de gardien de but, afin de disposer d'un groupe plus compétitif, de stimuler la concurrence à chaque poste et de réunir les meilleures conditions pour atteindre les objectifs sportifs du club», ajoute le communiqué. En fait, c'est là un passage somme tout banal qui évoque la démarche du club, mais le nœud du dossier est sans doute révélé à ce niveau dans cette «concertation avec le staff technique».

GAYA MERBAH NE SERAIT PAS DANS LES PLANS DE BELHOCINE

En effet, une voix en off de la maison kabyle confie que la dernière démarche de la direction à l'égard du joueur a été dictée par la position du staff technique qui n'a pas l'intention de composer avec lui. «Il ne rentre pas dans les plans du staff technique», concède-t-on hors micro et hors communiqué officiel. Personne ne le sait vraiment, mais c'est comme si quelque chose s'était cassé entre Merbah et le coach Belhocine durant le stage tunisien. Et là, la direction de la JSK ne souffle mot pour lever toute équivoque. Mais elle se donne de la peine pour rappeler une logique têtue. «La direction rappelle à cet égard un principe qui ne souffre aucune ambiguïté : nul joueur ne saurait se prévaloir d'un droit à la titularisation. Les choix de composition de l'équipe relèvent de la seule compétence du staff technique et procèdent de critères sportifs, au premier rang desquels figurent le travail, la performance et l'intérêt collectif. Dans le cadre des échanges intervenus avec le représentant de Monsieur Gaya Merbah, la direction a, prenant acte de la volonté exprimée par le joueur, autorisé celui-ci à rechercher une éventuelle nouvelle destination et à étudier les possibilités d'un transfert.» Ce passage du

communiqué, même s'il avance que «nul joueur ne saurait se prévaloir d'un droit à la titularisation», suggère toutefois que Merbah est la seconde, si ce n'est la troisième option du club d'entrée, puisqu'on lui réclame de se chercher une autre destination. Et puis vient ce passage d'apaisement : «Il convient toutefois de préciser, avec la plus grande clarté, que cette démarche ne constitue ni une libération du joueur, ni une résiliation de son contrat, ni une renonciation quelconque aux droits de la JS Kabylie. Le contrat liant Monsieur Gaya Merbah au club demeure pleinement en vigueur dans toutes ses stipulations.» En somme, la JSK exclue toute décision unilatérale. Ce qui est normal, car dans ce cas-là, il faudra qu'elle paye le joueur jusqu'au dernier centime comme il le lui a indiqué. Toujours est-il, maintenant que le ressort est cassé, Gaya Merbah ne gagnerait pas à rester sachant qu'il est quelque part indésirable, surtout si une proposition venait à lui être manifestée. Les jours à venir nous édifieront sans doute un peu plus sur cette affaire qui est certainement loin d'avoir connu son épilogue avec le communiqué livré par la direction du club. En attendant, «la JS Kabylie réaffirme un principe intangible : aucun joueur ne bénéficie d'un privilège sportif susceptible de prévaloir sur l'intérêt collectif du club. Les mêmes règles et les mêmes exigences s'appliquent à l'ensemble de l'effectif. La direction appelle enfin chacun à faire preuve de responsabilité et à ne pas se laisser détourner des faits par des informations approximatives ou des interprétations dépourvues de fondement. Les communications officielles de la JS Kabylie demeurent les seules sources habilitées à rendre compte de la position du club».

Djaffar C.

NA HUSSEIN DEY Bousbia veut multiplier les matchs d'application

A quelques jours du lancement du championnat de Ligue 2, le NAHD passe à la vitesse supérieure dans sa préparation en cours à Tizi. Pour la phase précompétitive de l'équipe, l'entraîneur Abdenour Bousbia entend multiplier les matchs amicaux pour se donner le maximum d'opportunités afin de mettre en œuvre ses choix tactiques et surtout donner l'occasion aux joueurs d'affiner une complicité dans le jeu. C'est aussi là une manière de mettre le groupe dans l'ambiance de la compétition. Au programme : après la JSC Ouacif, un club de la Régionale, avant-hier, pour commencer, aujourd'hui le NAHD devrait livrer une autre confrontation amicale contre le RC Bougaâ, pensionnaire de l'Interrégions, groupe Centre-Est. La délégation du NAHD devrait ensuite rentrer sur Alger où elle amorcera un second stage durant lequel le staff technique prévoit trois autres matchs de préparation pour les 23, 25 et 27 août prochains, sous réserve, dit-on, de dénicher trois sparing-partners. Des contacts seraient d'ores et déjà initiés pour arrêter le programme et l'envie du staff technique serait de terminer cette préparation avec au moins une rencontre face à un adversaire de Ligue 1, pour avoir une meilleure idée sur les dispositions de l'équipe, sachant que l'objectif cette saison est ni plus ni moins l'accession.

D. C.

MALADIES CHRONIQUES, PRÉVENTION, URGENCES LES DÉFIS DU NOUVEAU PROGRAMME ALGÉRIE-OMS

Le secteur de la santé demeure un chantier prioritaire en Algérie. Ces dernières années, les efforts ont porté sur les infrastructures, les équipements, les ressources humaines et la prévention. Mais le système doit désormais répondre à des défis croissants, notamment la progression des maladies chroniques, le vieillissement de la population et l'émergence de nouveaux risques sanitaires. C'est dans ce contexte que l'Algérie et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont renforcé leur coopération. Jeudi 13 août, le ministère de la Santé a signé avec l'organisation onusienne le programme budgétaire de coopération pour 2026-2027. Le document a été paraphé par le ministre de la Santé, le professeur Mohamed Seddik Ait Messaoudene, et le représentant de l'OMS en Algérie, le Dr Phanuel Habimana. L'enjeu de cet accord dépasse ainsi le simple cadre institutionnel. Pour 2026-2027, il doit servir de feuille de route afin de concentrer l'appui technique de l'OMS sur les priorités de l'Algérie : renforcement du système de santé, couverture sanitaire universelle, prévention, lutte contre les maladies transmissibles et chroniques, ainsi que préparation aux urgences sanitaires. Le programme prévoit également de renforcer les compétences des professionnels, la surveillance épidémiologique, le dépistage et la qualité des soins. Un enjeu devenu incontournable depuis la pandémie de Covid-19, qui a rappelé qu'un système de santé solide ne doit pas seulement soigner, mais aussi anticiper les crises, détecter rapidement les menaces et être capable de mobiliser ses ressources lorsque survient l'urgence.

LE POIDS DES MALADIES CHRONIQUES

L'un des principaux défis auxquels l'Algérie doit désormais répondre se trouve cependant moins dans les épidémies que dans la progression silencieuse des maladies non transmissibles. Selon l'OMS, ces pathologies représentent plus de 60 % des décès en Algérie. L'hypertension artérielle, le diabète, les maladies cardiovasculaires, les cancers et les maladies respiratoires chroniques imposent des prises en charge qui s'inscrivent dans la durée et mobilisent des ressources considérables. Cette évolution modifie profondément les besoins du système de santé. Une maladie chronique ne se traite pas uniquement à l'hôpital et ne peut être combattue efficacement lorsque le patient arrive déjà à un stade



avancé. Elle exige un parcours de soins organisé, allant de la prévention à l'information du citoyen, du dépistage précoce au suivi médical régulier. La prévention devient dès lors une composante centrale de la politique sanitaire. L'alimentation, l'activité physique, le tabagisme, le dépistage et l'éducation à la santé constituent autant de leviers permettant de réduire les facteurs de risque et, à terme, la pression exercée sur les établissements de soins.

LUTTE CONTRE LE CANCER ET LES MALADIES TRANSMISSIBLES

Dans la lutte contre le cancer, l'amélioration des capacités de traitement constitue évidemment un enjeu majeur. Mais avant même de soigner, il faut pouvoir mesurer précisément l'évolution de la maladie. C'est dans cette logique que s'inscrit le développement des registres du cancer. Le ministère de la Santé indique que 84 registres couvrent désormais une large partie du territoire national. Leur généralisation permet progressivement de disposer d'une meilleure connaissance de la répartition des cancers, de leur évolution et des populations les plus exposées. Si les maladies chroniques constituent aujourd'hui un défi majeur, l'Algérie dispose également d'un bilan important dans la lutte contre plusieurs maladies transmissibles. Le pays a, notamment, été certifié exempt de poliomyélite due au poliovirus sauvage, en 2016. En 2018, l'OMS a validé l'élimination du tétanos maternel et néonatal, avant de certifier officiellement, en 2019, l'Algérie exempte de transmission autochtone du paludisme. Ces résultats témoignent de l'importance de

la vaccination, de la surveillance épidémiologique et de la continuité des politiques de santé publique. Ils montrent également qu'une victoire sanitaire n'est jamais totalement définitive.

La résurgence ou l'apparition de certaines maladies dans différentes régions du monde impose, en effet, de maintenir des systèmes de surveillance performants. L'OMS souligne elle-même que l'Algérie doit continuer à faire face à certains risques, notamment avec la réapparition de maladies telles que la diphtérie, la rougeole ou le choléra, ainsi que la persistance de maladies endémiques comme la brucellose et la leishmaniose cutanée. La vaccination demeure donc l'un des piliers de cette vigilance. Les campagnes nationales permettent non seulement de maintenir les acquis obtenus au fil des décennies, mais aussi de prévenir les effets d'une baisse de couverture vaccinale susceptible de créer des poches de vulnérabilité.

LA BATAILLE DE L'EFFICACITÉ

La couverture sanitaire universelle constitue un autre axe majeur du partenariat. Elle ne se résume pas au nombre d'hôpitaux ou de structures disponibles : elle implique que chaque citoyen puisse accéder à des soins de qualité dans des délais raisonnables et avec une prise en charge continue. La coopération avec l'OMS doit, notamment, renforcer la formation, les bonnes pratiques et les politiques fondées sur les données. Elle pourrait également contribuer à faire de l'Algérie un pôle régional pour l'Afrique du Nord dans la formation sanitaire et la logistique, une ambition évoquée lors d'une rencontre, en juillet. En février, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait également salué la coopération avec l'Algérie et évoqué son approfondissement, notamment dans les systèmes d'alerte précoce et la production locale de produits médicaux. Le programme 2026-2027 intervient ainsi à un tournant : l'enjeu ne sera plus seulement de construire des structures ou d'acquiescer des équipements, mais de mesurer combien de vies peuvent être sauvées grâce à un dépistage plus précoce, combien de complications peuvent être évitées et avec quelle rapidité le système peut répondre à une nouvelle crise. Le véritable test de cette coopération sera donc sa capacité à produire des résultats concrets sur le terrain : davantage de prévention, un meilleur dépistage, des données mieux exploitées, des professionnels mieux formés et un système de santé plus réactif.

G. Salah Eddine

LE MAROC EXPULSE DES JOURNALISTES ESPAGNOLS DE LA VILLE DE FNIDEQ LE MAKHZEN SOUS LE FEU DES CRITIQUES...

Le régime marocain a ordonné, samedi dernier, l'expulsion de journalistes de la télévision publique espagnole TVE et de l'agence de presse EFE de la ville de Fnideq, alors qu'ils couvraient les tentatives de migration irrégulière vers Ceuta et la situation sociale dans cette zone frontalière. Une décision qui a immédiatement suscité de vives réactions en Espagne et relancé les inquiétudes sur les restrictions imposées aux médias étrangers au Maroc. Les deux équipes de presse se trouvaient dans la région pour réaliser un travail de terrain consacré aux mouvements migratoires vers Ceuta, territoire espagnol situé à quelques kilomètres seulement de Fnideq, ainsi qu'aux conditions sociales prévalant dans les localités marocaines voisines. La décision des autorités marocaines intervient dans un contexte particulièrement sensible, marqué par les mouvements migratoires récents vers Ceuta et par une couverture médiatique espagnole qui s'est intéressée aux circonstances entourant cet afflux de migrants. La télévision publique espagnole TVE avait, notamment, diffusé un reportage présentant l'entrée de plus de 72.000 migrants marocains à Ceuta comme une opération « organisée », plutôt que comme un simple mouvement de « migration spontanée ». Selon les informations communiquées par les médias espagnols, les journalistes

de TVE et d'EFE ont été informés oralement par les autorités marocaines qu'ils devaient quitter Fnideq. Aucune justification officielle détaillée ne leur aurait été communiquée, les autorités se contentant d'invoquer « l'exécution des instructions ». Pour la RTVE, cette décision est d'autant plus préoccupante que ses journalistes réalisaient un travail « rigoureux et d'intérêt public », consacré aux mouvements de population et à la situation sociale dans la zone frontalière avec Ceuta. La Radio-Télévision espagnole a ainsi exprimé son profond rejet de cette mesure, estimant qu'elle constitue une entrave au travail journalistique et au droit du public à accéder à une information indépendante. Le président de la RTVE, José Pablo López, a dénoncé ouvertement la décision. « L'expulsion de nos professionnels de Fnideq constitue un obstacle extrêmement grave à la liberté de la presse et au droit d'accès à l'information », a-t-il martelé. Il a également défendu le travail réalisé par les journalistes de la chaîne publique espagnole, affirmant que « l'engagement des professionnels de la RTVE à fournir une couverture honnête, objective et de terrain des événements liés à la migration ne peut être soumis à des décisions arbitraires empêchant de montrer la réalité ». Pour le responsable espagnol, le contrôle de l'accès aux zones où se déroulent les événements constitue

également une question dépassant le seul cadre du travail des journalistes. Il estime que la restriction de l'accès à ces territoires « porte directement atteinte à la transparence internationale ». L'agence de presse espagnole EFE a, de son côté, condamné l'expulsion de ses journalistes, ainsi que ceux de TVE, ordonnée par les autorités marocaines. L'agence dénonce l'absence de justification officielle et considère cette pression comme « une attaque directe » contre la liberté d'exercer le métier de journaliste et contre le droit des citoyens à disposer d'une information fiable. L'agence espagnole estime également que « le fait d'empêcher la presse espagnole d'être présente sur le terrain restreint arbitrairement sa capacité à fournir un récit indépendant et fiable des événements ».

LA RÉALITÉ MAROCAINE

L'expulsion des journalistes intervient, par ailleurs, après plusieurs reportages consacrés à la situation économique et sociale au Maroc. Le site de la RTVE avait, notamment, publié une enquête faisant état d'une montée du mécontentement social dans le pays, sur fond de difficultés économiques et sociales. L'analyse permet de voir un lien direct et étroit avec la récente crise migratoire à Ceuta et s'interrogeait sur les conséquences politiques de cette situation pour les

autorités marocaines.

Certains observateurs estiment ainsi que l'expulsion est une réaction des autorités marocaines à une couverture médiatique trop critique à l'égard de leur gestion de la question migratoire. Ils soulignent, entre autres, que les médias espagnols ont largement documenté les mouvements de population vers Ceuta et les conditions sociales observées à proximité de la frontière. Une telle hypothèse doit toutefois être distinguée des faits établis : les autorités marocaines n'ont, selon les éléments communiqués par les médias espagnols, fourni aucune explication officielle détaillée permettant d'établir un lien direct entre l'expulsion et la couverture médiatique de la crise migratoire. Au-delà de l'épisode de Fnideq, l'affaire remet au premier plan la question des conditions dans lesquelles les journalistes étrangers peuvent exercer leur métier au Maroc, particulièrement lorsqu'ils travaillent sur des sujets considérés comme sensibles par les autorités. Pour les organisations et médias concernés, l'enjeu dépasse largement le sort de deux équipes de journalistes. Il touche directement au principe selon lequel les professionnels de l'information doivent pouvoir accéder aux lieux où se déroulent les événements afin de les documenter et de permettre au public de se faire sa propre opinion.

G. S. E.